

LIN PURGATIF – *LINUM CATHARTICUM* L.

Quand on parle de lin, on pense au textile, à l'huile adoucissante, voire au cataplasme des générations précédentes, mais ce lin si prisé est *Linum usitatissimum*, le lin usuel, cultivé depuis l'âge de pierre, rarement spontané en Savoie, il ne fait pas partie de notre flore sauvage et n'entre donc pas dans le cadre de ces monographies. D'autres lins sont mentionnés en Savoie mais sont rares (*Linum austriacum*, *Linum trigynum*). Un autre est commun, *Linum tenuifolium*, mais il n'est pas cité pour ses propriétés dans la littérature, contrairement au lin purgatif décrit ci-dessous.

NOMENCLATURE

Son nom latin a été attribué par Carl von Linné, botaniste suédois, en 1753.

Synonymie : *Linum diversifolium* Gilib., *Cathartolinum pratense* Rehb., ...

Noms vernaculaires : lin cathartique, lin purgatif ...

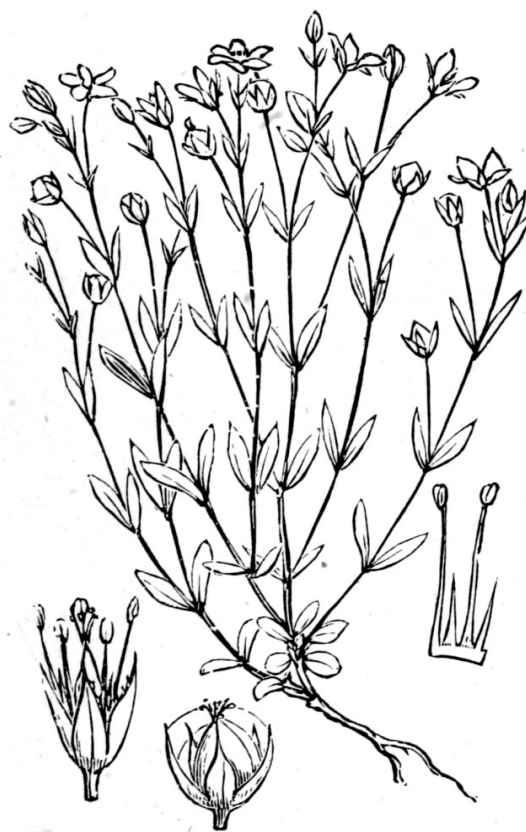
Étymologie : *Linum* en latin, désignait ces plantes connues depuis la préhistoire. Le qualificatif *catharticum*, dérive du grec *kathartikos*, purifiant, purgatif.

DESCRIPTION BOTANIQUE

Une petite plante annuelle ou bisannuelle de la famille des linacées, dont la tige filiforme dressée, de 5 à 25 cm de haut, est souvent fourchue dans sa partie haute.

Les petites feuilles sont opposées, aiguës et ciliées. Les fleurs de moins d'1 cm de diamètre, pendantes jusqu'à leur épanouissement, sont à 5 pétales blancs.

C'est une plante très commune de l'étage collinéen à subalpin, qui aime les prairies de fauches maigres, les prés marécageux et les pelouses sur sol calcaire ou marneux. On peut trouver le lin purgatif en compagnie de *Blackstonia perfoliata*, *Genista tinctoria*, *Inula salicina*, *Lotus maritimus*, *Molinia caerulea*, *Succisa pratensis*...



“Illustrations of the British Flora”-FITCH

USAGE MEDICINAL – TOXICITE

Le lin cathartique n'a été reconnu comme tel qu'au XVII^e siècle. Les feuilles séchées ou fraîches, mentionnées comme purgatif doux, étaient réputées aussi efficaces que le séné dans divers maux et comme vermifuge. *Linum catharticum* n'est pas inscrit à la pharmacopée française.